

## Conseil Municipal du 13/03/2015 - 18 heures

Convocation du : 06/03/2015

### ORDRE DU JOUR :

1. Comptes Administratifs 2014 et Budgets Primitifs 2015
2. Demandes de D.E.T.R.
3. Informations sur les délégations du Maire

### Questions diverses :

#### - Informations :

- Fermeture de la Mairie au Public, jeudi 19 mars – en raison d'une formation informatique.
- Cérémonie du 19 mars : rassemblement au monument aux morts pour 10 h, suivi du pot de l'amitié à la Salle Michel LE SAINT.
- Prochain Conseil Municipal : 10/04/2015 -19h00

	Présent	Pouvoir	Absent
Anne Françoise PIEDALLU	X		
Gilbert RANNOU	X		
Nathalie URVOAS	X		
Gérard COUILLABIN	X		
Roland PATEZOUR	X		
Joël JULOU	X		
Gérard PONGERARD	X		
Marie-Françoise ALLAIN	X		
Jean NEUKUM	X		
Véronique LE CALVEZ	X		
Cécile HERVE	X		
Hélène RICHARD		A Véronique LE CALVEZ	
Philippe DERRIEN	X		
Roger KERAMBRUN	X		
Marie Thérèse PRIGENT	X		

Secrétaire de séance : Roger KERAMBRUN

Signature du registre des Délibérations de la séance du 06/02/2015 et du registre des PV du 05/12/2014, du 09/01/2015 et du 06/02/2015.

**1. BUDGETS : Camping, Assainissement, lotissement Coat Hallec, Lotissement Saint Gonéry, Budget Principal, Mouillages**

Madame SEVENET, Trésorière, présente les réalisations 2014 et prévisions 2015 préparées en commission des finances.

Voir documents annexes

**a. Comptes de gestion 2014 / b- Comptes Administratifs 2014/ c -Affectations des résultats / d-Vote des taux d'imposition/ e-Budgets Primitifs 2015**

Les résultats des votes sont indiqués en bleu

**a - COMPTES DE GESTION 2014 :**

**Camping**

"Le conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le Compte de Gestion présenté par la Trésorière pour l'exercice 2014."

Roger KERAMBRUN fait remarquer le déficit constant au budget camping et exprime son inquiétude par rapport aux prévisions de recettes qui ne se réaliseront pas, et de ce fait entraineront le creusement du déficit sur les années futures. Madame Le Maire répond que, comme annoncé lors de la séance du Conseil Municipal du 05/12/2014, le virement du budget principal (prévu pour l'équilibre du budget camping), n'a pas été réalisé afin de ne pas générer de l'impôt sur les sociétés.

Mme SEVENET rappelle que ces budgets sont "en théorie" autonomes, elle reçoit des rappels à l'ordre de la part de Bercy à ce sujet, nous serons contraints d'appliquer les textes pour les nouveaux budgets, par exemple celui des mouillages.

**Assainissement**

"Le conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le Compte de Gestion présenté par la Trésorière pour l'exercice 2014."

**Lotissement Coat Hallec**

"Le conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le Compte de Gestion présenté par la Trésorière pour l'exercice 2014."

**Lotissement Saint Gonéry**

"Le conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le Compte de Gestion présenté par la Trésorière pour l'exercice 2014."

**Budget Principal**

"Le conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le Compte de Gestion présenté par la Trésorière pour l'exercice 2014."

**b- COMPTES ADMINISTRATIFS 2014 :**

Conformément aux dispositions des articles L 2121-14 du CGCT, Madame Le Maire se retire de la salle, le Conseil Municipal élit Philippe DERRIEN, Président de séance.

**Camping :**

"Le Conseil Municipal, Vu l'approbation du Compte de gestion 2014,  
Après en avoir délibéré, par 14 voix pour, soit à l'unanimité des membres présents,  
Adopte le Compte Administratif 2014

Compte Administratif 2014 – CAMPING				
		Dépenses	Recettes	Excédent (+) Ou déficit (-)
Réalizations De l'exercice Mandats et titres	Section de fonctionnement	75 041.33	75 545.40	
	Section d'investissement	20 740.08	24 282.93	
Reports de l'exercice 2013	Report en Section de fonctionnement (002)			
	Report en Section d'investissement (001)	23 131.53	75 545.40	
<b>Total section de fonctionnement</b>		<b>75 041.33</b>	<b>75 545.40</b>	<b>+ 504.07</b>
<b>Total section d'investissement</b>		<b>43 871.61</b>	<b>24 282.93</b>	<b>- 19 588.68</b>
<b>Total réalisations + reports</b>		<b>118 912.94</b>	<b>99 828.33</b>	<b>- 19 084.61</b>

Déficit global de clôture = **19 084.61 € "**

**Assainissement :**

"Le Conseil Municipal, Vu l'approbation du Compte de gestion 2014,  
Après en avoir délibéré, par 14 voix pour, soit à l'unanimité des membres présents,  
Adopte le Compte Administratif 2014 :

Compte Administratif 2014 – ASSAINISSEMENT				
		Dépenses	Recettes	Excédent (+) Ou déficit (-)
Réalizations De l'exercice Mandats et titres	Section de fonctionnement	66 375.01	52 798.08	
	Section d'investissement	51 046.44	50 817.56	
Reports de l'exercice 2013	Report en Section de fonctionnement (002)			
	Report en Section d'investissement (001)		2 324.24	
<b>Total section de fonctionnement</b>		<b>66 375.01</b>	<b>52 798.08</b>	<b>- 13 576.93</b>
<b>Total section d'investissement</b>		<b>51 046.44</b>	<b>53 141.80</b>	<b>+ 2 095.36</b>
<b>Total réalisations + reports</b>		<b>117 421.45</b>	<b>105 939.88</b>	<b>- 11 481.57</b>

Déficit global de clôture = **11 481.57 € "**

**Lotissement Coat Hallec :**

"Le Conseil Municipal, Vu l'approbation du Compte de gestion 2014,  
Après en avoir délibéré, par 14 voix pour, soit à l'unanimité des membres présents,  
Adopte le Compte Administratif 2014 :

Compte Administratif 2014 – LOTISSEMENT COAT HALLEC				
		Dépenses	Recettes	Excédent (+) Ou déficit (-)
Réalizations De l'exercice Mandats et titres	Section de fonctionnement	ϕ	0.08	
	Section d'investissement	ϕ	ϕ	
Reports de l'exercice 2013	Report en Section de fonctionnement (002)	ϕ	4 334.23	
	Report en Section d'investissement (001)	113 681.11		
<b>Total section de fonctionnement</b>		<b>ϕ</b>	<b>4 334.31</b>	<b>+ 4 334.31</b>
<b>Total section d'investissement</b>		<b>113 681.11</b>		<b>- 113 681.11</b>
<b>Total réalisations + reports</b>		<b>113 831.11</b>	<b>4 334.31</b>	<b>- 109 346.80</b>

Déficit global de clôture = **109 346.80 € "**

**Lotissement Saint Gonéry :**

"Le Conseil Municipal, Vu l'approbation du Compte de gestion 2014,  
Après en avoir délibéré, par 14 voix pour, soit à l'unanimité des membres présents,  
Adopte le Compte Administratif 2014 :

Compte Administratif 2014 - LOTISSEMENT SAINT GONÉRY				
		Dépenses	Recettes	Excédent (+) Ou déficit (-)
Réalizations De l'exercice Mandats et titres	Section de fonctionnement	105 507.96	ϕ	
	Section d'investissement	2 799.03	105 000.00	
<b>Total section de fonctionnement</b>		<b>105 507.96</b>	<b>ϕ</b>	<b>- 105 507.96</b>
<b>Total section d'investissement</b>		<b>2 799.03</b>	<b>105 000.00</b>	<b>+ 102 200.97</b>
<b>Total réalisations + reports</b>		<b>108 309.99</b>	<b>105 000.00</b>	<b>- 3 306.99</b>

Déficit global de clôture = **3 306.99 €"**

**Budget Principal (Commune):**

"Le Conseil Municipal, Vu l'approbation du Compte de gestion 2014,  
Après en avoir délibéré, par 14 voix pour, soit à l'unanimité des membres présents,  
Adopte le Compte Administratif 2014 :

Compte Administratif 2014 - PRINCIPAL				
		Dépenses	Recettes	Excédent (+) Ou déficit (-)
Réalizations De l'exercice Mandats et titres	Section de fonctionnement	1 532 080.61	1 641 961.62	
	Section d'investissement	516 220.12	895 555.23	
Reports de l'exercice 2013	Report en Section de fonctionnement (002)			
	Report en Section d'investissement (001)	203 009.23		
<b>Total section de fonctionnement</b>		<b>1 532 080.61</b>	<b>1 641 961.62</b>	<b>+ 109 881.01</b>
<b>Total section d'investissement</b>		<b>719 229.35</b>	<b>895 555.23</b>	<b>+ 176 325.88</b>
<b>Total réalisations + reports</b>		<b>2 251 309.96</b>	<b>2 537 516.85</b>	<b>+ 286 206.89</b>

Excédent global de clôture = **286 206.89 €"**

**Madame Le Maire, autorisée à rentrer dans la salle, reprend la présidence de la séance.**

**c- AFFECTATIONS DES RESULTATS :****Camping :**

"Le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif "Camping" de l'exercice 2014,  
Statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2014,  
Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de : **504.07 €**

**Décide** d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- Exécution du virement à la section d'investissement du Budget Primitif 2015 : **504.07 €"**

**Budget Principal (Commune) :**

"Le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif "Principal" de l'exercice 2014,  
Statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2014,  
Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de : **109 881.01 €**

**Décide** d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- Exécution du virement à la section d'investissement du Budget Primitif 2015: **109 881.01 €"**

#### d- TAUX D'IMPOSITION :

Après en avoir délibéré,

"Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Vote le maintien des taux suivants pour l'année 2015:

- Taxe d'habitation : 16.62 %
- Foncier bâti : 21.87 %
- Foncier non bâti : 62.26 %

	Bases prévisionnelles	Taux	Produits
Taxe d'habitation	2 089 000	16.62	347 192
Foncier Bâti	1 403 000	21.87	306 836
Foncier Non Bâti	76 700	62.26	47 753
			<b>701 781 €</b>

Soit : 701 781 € inscrits au compte 73111 sur le Budget Primitif 2015 Principal.

#### e- BUDGETS PRIMITIFS 2015 :

Camping :

Vote pour l'inscription des crédits au Budget Primitif 2015 : unanimité.

Assainissement :

Vote pour l'inscription des crédits au Budget Primitif 2015 : unanimité

Lotissement Coat Hallec :

Vote pour l'inscription des crédits au Budget Primitif 2015 : unanimité

Lotissement Saint Gonéry :

Vote pour l'inscription des crédits au Budget Primitif 2015 : unanimité

Budget Mouillages :

Roger KERAMBRUN craint qu'au vu des prévisions budgétaires pour les mouillages, les tarifs soient très élevés, de l'ordre de 150 € à 200 € /mouillage. Gilbert RANNOU répond qu'il y a le coût de toutes les installations, aux normes, ce qui n'était pas le cas pour tout le monde jusqu'à présent. Madame Le Maire rappelle l'obligation désormais de mettre en œuvre, après passage à la commission des sites en 2013 et l'arrêté ministériel en juin 2014 instituant les zones de mouillages.

Vote pour l'inscription des crédits au Budget Primitif 2015 : 12 pour et 3 abstentions (Philippe DERRIEN, Roger KERAMBRUN, Marie-Thérèse PRIGENT).

Roger KERAMBRUN explique qu'ils s'abstiennent pour les raisons qu'il vient d'évoquer.

Budget Principal :

Roger KERAMBRUN s'étonne de l'évolution du montant de l'opération 117 – aménagement de la Poste, annoncé à 90 000 € en commission des finances, et il s'interroge sur l'intérêt de l'investissement sur ce bâtiment-là, à ce coût. Il trouve désolant de découvrir cela le jour du vote du budget. Madame Le Maire répond que nous avons reçu un devis depuis la commission des finances, il s'agit d'une estimation haute, on inscrit l'opération, qui reste à finaliser, il y a encore des discussions en cours.

L'ADAC (service du Conseil Général) va aussi faire une estimation dans la semaine à venir.

Vote pour l'inscription des crédits au Budget Primitif 2015 : 12 pour et 3 abstentions (Philippe DERRIEN, Roger KERAMBRUN, Marie-Thérèse PRIGENT).

#### 2. DEMANDES DE D.E.T.R. 2015 :

Les demandes sont à déposer en Sous-Préfecture, un dossier seul par Commune pourra être retenu, Madame Le Maire propose d'en présenter deux, avec un ordre de priorité.

**1<sup>ère</sup> priorité :**

Pour les travaux d'aménagement des 2/3 du rez de chaussée de la poste, vacants suite au départ de l'activité "tri postal".

La Commune récupère la gestion de cette surface, qui pourrait de fait, trouver plusieurs affectations :

Poste + Salle des associations + Office de Tourisme + Cabinet médical.

Devis estimatif des travaux : 235 236 € H.T.

Plan de financement :

	dépenses	recettes
	235 236.00	235 236.00
travaux	235 236.00	(hors Maîtrise d'Œuvre et S.P.S. estimés à 30 000 €)
	94 094.00	D.E.T.R. : 40%
	22 500.00	50% de 45 000 €
	118 642.00	Emprunt

Madame Le Maire propose aux élus de faire réaliser ces aménagements, et de solliciter les subventions auprès de l'état, au titre de la DETR (Dotation D'Equipement des Territoires Ruraux), au taux maximum de 40 % ; Participation de la Poste estimée à 22 500 € (50% X 45 000 €).

La Région et le Conseil général pourront également être sollicités. Le montant de l'emprunt sera réajusté en fonction des subventions obtenues.

Vote : 12 pour et 3 abstentions (Philippe DERRIEN, Roger KERAMBRUN, Marie-Thérèse PRIGENT).

## 2<sup>ème</sup> priorité :

Rampe d'accès de Pors Hir :

Suite aux dégâts occasionnés par les grandes marées et tempêtes, l'état de cette rampe nécessite des travaux de consolidation, Madame Le Maire propose de faire réaliser les travaux nécessaires et de solliciter le maximum de subventions, y compris la DETR. Montant estimé, sur la base d'un devis : 41 383 € H.T.

L'estimation a été réalisée par un spécialiste. Cette rampe d'accès à la mer est propriété de l'Etat, la Commune en a la concession jusqu'en décembre 2016. L'entreprise sera choisie après consultation.

Le sujet sera étudié également en commission des mouillages.

Madame Le Maire propose de faire réaliser les travaux et de solliciter la D.E.T.R. au taux maximum de 30 %.

Plan de financement : dépense : 41 383 €

recettes : subvention (DETR) = 12 415 € - autofinancement : 28 968 €.

La Région et le Conseil général pourront également être sollicités. Le montant de l'autofinancement sera réajusté en fonction des subventions obtenues. Le maintien du trait de côte représente une priorité de la Région, via le Pays Trégor Goëlo.

Vote : unanimité

### 3. INFORMATION SUR LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS

#### a. Signature du marché pour le lot n°2 "contrôles" pour les travaux d'assainissement 5<sup>ème</sup> tranche

Madame Le Maire a suivi l'avis de la commission et signé le marché avec ACT Diagnostic (22), pour 3 208 € H.T

#### b. Signature du marché pour le lot n°5 "menuiseries" pour les travaux globaux de réhabilitation de la chapelle Saint Gonéry

Madame Le Maire a suivi l'avis de la commission et signé le marché avec DLB (29) pour un montant global H.T. de : 24 360 €

Tranche 1 : 5 730, 00 € - Tranche conditionnelle 1 : 4 630,00 € - tranche conditionnelle 2 : 14 000 €.

#### c. Signature du marché "étude diagnostique" assainissement

Madame Le Maire a suivi l'avis de la commission et signé le marché avec B3E (29) pour 33 235 € H.T. :

Etude subventionnée à 50 % par l'Agence de l'Eau.

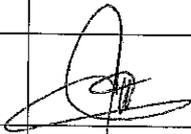
### Questions diverses :

#### Informations :

- Fermeture de la Mairie au Public, jeudi 19 mars – en raison d'une formation informatique.
- Cérémonie du 19 mars : rassemblement au monument aux morts pour 10 h, suivi du pot de l'amitié à la Salle Michel LE SAINT.
- Prochain Conseil Municipal : 10/04/2015 -19h00

Séance levée à 20h20.

**Signatures :**

Anne-Françoise PIEDALLU		Jean NEUKUM	
Gilbert RANNOU		Véronique LE CALVEZ	
Nathalie URVOAS		Cécile HERVE	
Gérard COUILLABIN		Hélène RICHARD	Pouvoirs à Véronique LE CALVEZ
Roland PATEZOUR		Philippe DERRIEN	
Joël JULOU		Roger KERAMBRUN	
Gérard PONGERARD		Marie-Thérèse PRIGENT	
Marie-Françoise ALLAIN			

